



Causons d'ozone

La lettre d'information du plan ozone d'Auvergne-Rhône-Alpes

Juin
2022

1



Édito | À la une | L'œil de l'expert : ozone et santé | La formation de l'ozone |
Agir dans ses lieux de vie contre l'ozone | Les actions du Plan régional ozone



ÉDITO



Un plan ozone pour la région Auvergne-Rhône-Alpes

La qualité de l'air s'améliore pour la plupart des polluants en région Auvergne Rhône-Alpes, sauf pour l'ozone dont les concentrations ont augmenté de 22% sur la période 2007-2019. Pour lutter contre cette pollution, dont l'impact sanitaire est important, j'ai souhaité développer

un plan régional multi partenarial comprenant 23 actions concrètes. Ce **Plan régional ozone**, premier en France, a été approuvé par le préfet de région, qui en

a fait une action prioritaire de la Stratégie Eau Air Sol. Les actions visent à l'amélioration des connaissances de ce polluant complexe, à la sensibilisation de tous les acteurs, et à une mise en œuvre opérationnelle, sur l'ensemble des volets d'émissions de précurseurs d'ozone (agriculture, forestier, transports, industrie et résidentiel).

Vous trouverez dans ce premier numéro de *Causons d'ozone*, les avancées du Plan d'action, les bonnes pratiques à favoriser, et une interview de structures engagées dans le Plan ozone. Bonne lecture !

Jean-Philippe DENEUVY,
Directeur de la DREAL Auvergne Rhône-Alpes



À LA UNE



L'ozone : bon ou mauvais ?

- À très haute altitude, l'ozone filtre et nous protège des rayons solaires ultraviolets (couche d'ozone). Sans ozone, pas de vie terrestre !
- À basse altitude, dans l'air que nous respirons, l'ozone est un gaz à effet de serre et un polluant. Il est dangereux pour la santé et la végétation.

L'été est la saison préférée de l'ozone : il se forme plus efficacement avec les fortes chaleurs et les rayons solaires.



L'œil de l'expert : ozone et santé (interview d'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes et de Santé Publique France)

Santé Publique France et Atmo Auvergne Rhône-Alpes sont interrogés par la DREAL sur les liens entre ozone et santé.

Comment l'ozone impacte-t-il notre santé ?

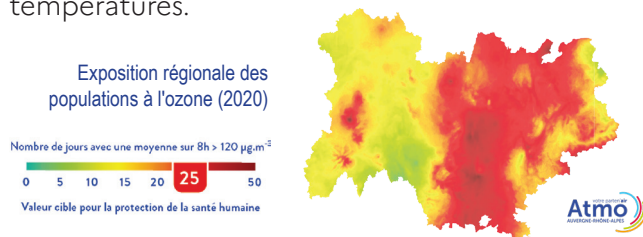
Santé Publique France (SPF) : L'ozone est un gaz oxydant, irritant pour les muqueuses respiratoires. Des effets à court terme sur la santé respiratoire et cardiovasculaire sont à déplorer (toux, crises d'asthme, irritations nasales et oculaires). Dans les cas les plus graves l'ozone peut même entraîner des décès prématurés. Des publics sont plus vulnérables : personnes âgées, enfants, malades chroniques... L'ozone favorise la réaction allergique aux pollens, et interagit avec la chaleur : une exposition à de fortes températures et à l'ozone cumule les impacts.

Atmo AuRa : l'ozone amène de l'inconfort au quotidien et fragilise face aux autres attaques respiratoires et cardiovasculaires.

Où et quand les habitants de notre région sont-ils impactés par l'ozone ?

SPF : Dans l'évaluation quantitative des impacts sanitaires publiée en 2021 par Santé Publique France en région ARA, il est estimé que l'ozone provoque chaque année environ 900 hospitalisations pour causes vasculaires et 240 pour causes respiratoires chez les personnes âgées de 65 ans et plus.

Atmo AuRa : contrairement aux autres polluants, l'ozone se retrouve souvent dans des concentrations plus importantes en zone rurale et en altitude. Le centre de la région est le plus impacté, du Nord au Sud. La période d'avril à septembre est la saison la plus propice pour l'ozone, en raison des températures.



Comment évolue la pollution à l'ozone et comment le changement climatique l'impactera-t-il ?

Atmo AuRa : le changement climatique favorise la formation plus importante d'ozone. L'ozone est le seul polluant dont la concentration a augmenté en région depuis 2007. Les pics sont moins élevés et moins fréquents mais la pollution de fond se maintient (voire augmente). L'ozone se déplace sur de longues distances.

Comment peut-on se protéger individuellement face à l'ozone ?

SPF : les bons réflexes contre la chaleur estivale fonctionnent aussi contre l'ozone. En effet, il y a peu d'ozone le matin et le soir, plus en journée. Il faut donc privilégier les activités (notamment sportives) le matin, éviter de sortir aux heures les plus chaudes, continuer à aérer ses lieux de vie deux fois par jour (tôt le matin et tard le soir). Ces recommandations s'appliquent plus fortement aux personnes vulnérables. À l'intérieur des bâtiments, les concentrations d'ozone restent plus faibles qu'à l'extérieur.

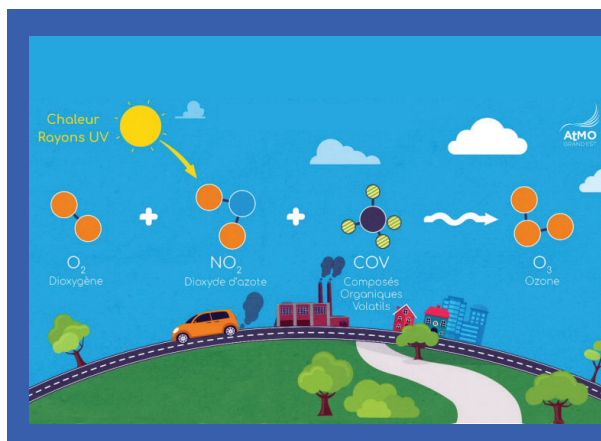
Est-ce qu'il est facile de lutter contre l'ozone ?

Atmo AuRa : l'ozone est un polluant dont la formation est complexe (cf schéma ci-dessous). Les efforts pour diminuer les polluants précurseurs d'ozone ne sont pas proportionnels au résultat de diminution d'ozone. Mais la baisse des polluants précurseurs a des bénéfices sans regret puisqu'ils sont dangereux en eux-mêmes pour la santé.

Cette complexité induit un besoin d'amélioration des connaissances, plusieurs actions sont prévues en ce sens dans le Plan régional ozone.



Comment se forme l'ozone ?



Sous l'effet du soleil et des fortes chaleurs, les oxydes d'azote (NOx) et les composés organiques volatils (COV) présents dans l'air, se mélangent et réagissent pour former de l'ozone. L'ozone est donc un polluant secondaire, les NOx et les COV sont ses « précurseurs ».

Les NOx sont principalement émis par le transport routier, les COV sont émis naturellement par la végétation, et par les activités humaines (résidentiel, industries, énergie, transport routier).

L'augmentation des vagues de chaleur liée au changement climatique induit des conditions propices à la formation d'ozone.

Agir dans nos lieux de vie pour réduire la pollution à l'ozone

La plupart des activités d'intérieur ont un impact important en matière d'émissions de composés organiques volatils, dangereux pour notre santé et précurseurs d'ozone.

La DREAL lance une communication sur ce sujet, expliquant le problème et listant les bons comportements à adopter.



Retrouvez l'article complet sur :
<https://express.adobe.com/page/KDIEBt2VBHrOC/>
 N'hésitez pas à le diffuser le plus possible.

En adoptant les bonnes pratiques dans mes tâches quotidiennes,
 je peux réduire les Composés organiques volatils !

➤ Quand je fais le ménage

- Je privilégie des solutions mécaniques plutôt que l'usage de produits dès que possible (par exemple, une ventouse pour déboucher des canalisations).
- Je choisis des produits « naturels » : savon noir, vinaigre blanc, bicarbonate de soude, citron et la fameuse huile de coude. L'ensemble de ces produits ont des caractéristiques propres pour effectuer les tâches ménagères.
- Je suis attentif à l'étiquetage des produits d'entretien que j'utilise.



➤ Quand je réalise des travaux

- J'adopte les techniques de pose de revêtements de sol sans colle.
- Je suis attentif à l'étiquetage des produits d'entretien que j'utilise.
- Je bannis les solvants et je nettoie uniquement à l'eau. J'utilise du papier de verre pour décaper, plutôt que du solvant.

➤ Quand j'aménage mon intérieur

- Je privilégie les meubles en bois massif.
- J'aère les meubles neufs à l'extérieur des pièces à vivre avant leur installation.
- J'évite les sprays et diffuseurs qui amplifient la diffusion des COV.
- Je limite autant que possible l'utilisation d'encens, de diffuseurs de parfums et d'huiles essentielles et de bougies dans les environnements intérieurs, en particulier en présence de personnes sensibles (enfants, femmes enceintes, personnes souffrant de troubles respiratoires).





Les actions du Plan régional ozone

Le Plan régional ozone comporte 23 actions visant à une amélioration des connaissances, à sensibiliser ou à lutter opérationnellement contre les précurseurs d'ozone.

Au programme 2022, on peut notamment citer les actions suivantes en cours de déploiement :

La Chambre régionale d'agriculture a réalisé une synthèse bibliographique des pratiques d'alimentation animale réduisant le méthane. Elle va procéder à une sélection des messages clés pour une communication auprès des exploitants (action A1).

Atmo AuRa a lancé deux études d'amélioration des connaissances sur les COV industriels (AIA1) et sur les enrobés tièdes pour réduire les COV des chantiers routiers (AIA4). Une autre étude est en cours de cadrage sur les liens entre ozone et forêts (F3).

La DDT du Rhône finalise une étude sur les impacts air-bruit de la réduction des vitesses de circulation sur le territoire lyonnais (T1).

La DREAL et les réseaux des tiers lieux préparent une expérimentation sur le télétravail en tiers lieux en cas de pics de pollution à l'ozone (T2).

Fraude à l'Ad-blue : en 2021, 261 véhicules ont été contrôlés par la DREAL, dont 15 % en infraction (T6).

La DREAL va lancer une étude sur la logistique urbaine en Zones à faibles émissions de mobilité (T5).

La DREAL a lancé la diffusion d'une communication grand public sur les COV résidentiels (RB3, cf page 3 du Causons d'ozone).



Des questions, des remarques, des propositions sur la mise en œuvre du Plan régional ozone ou sur ce Causons d'ozone ? Vous pouvez répondre au [questionnaire](#) pour joindre l'équipe du Plan ozone.



L'ozone a-t-il un impact sur l'agriculture ou bien résulte-t-il des pratiques agricoles ?

Le prochain numéro de Causons d'ozone, au 2^e semestre 2022, se concentrera sur les enjeux agricoles en lien avec l'ozone, et exposera les actions du Plan régional ozone sur ce volet.

Directeur de la publication : Jean-Philippe Deneuvy

Pilotage, coordination : service Prévention des risques industriels, climat, air, énergie - Pôle climat, air, énergie.

Contact : qualite-de-l'air.dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr – Tél. : 06 99 42 01 62

Crédits photo : © Freepik, © Atmo Grand Est

Juin 2022

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes

69453 Lyon cedex 06 - Tél. : 04 26 28 60 00

www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr